

ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DEPUIS LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ EN 2021



SOMMAIRE

- p.2 Près de 6 établissements sur 10 ont cherché à recruter entre avril et septembre 2021, et 16% ont cherché à recruter plus qu'avant la crise sanitaire
- p.3 Plus de 7 établissements sur 10 ayant cherché à recruter ont rencontré des difficultés de recrutement
- p.4 Des difficultés liées à un manque de candidatures et à des candidatures inadéquates
- p.5 Plus d'un établissement sur deux estime que le comportement des candidats a changé
- p.6 Près de deux employeurs sur trois ont élargi leur recherche à des profils de candidats différents
- p.8 Près de 60% des recruteurs n'ont pas achevé l'ensemble de leurs recrutements
- p.9 4 établissements sur 10 déclarent avoir connu le départ prématuré d'au moins un salarié
- p.10 Les perspectives d'embauches restent élevées pour les prochains mois



L'essentiel

Après l'allègement des restrictions sanitaires, la reprise de l'activité s'est accompagnée mi 2021 de nombreux projets de recrutement : entre avril et septembre 2021, près de 6 établissements sur 10 ont cherché à recruter, et parmi eux, plus de 7 sur 10 déclarent avoir rencontré des difficultés de recrutement. Ces difficultés sont « classiquement » attribuées par les recruteurs à un manque de candidatures et à des candidatures inadéquates. Plus de la moitié de ces recruteurs ayant des problèmes de candidature estiment que la crise sanitaire a entraîné un changement de comportement des candidats, plus exigeants qu'avant la crise en matière de conditions de travail et de rémunération, et moins mobiles géographiquement.

Afin d'améliorer les chances de recruter, les employeurs élargissent leur recherche (63% des employeurs) vers des candidats moins expérimentés et moins qualifiés. Certains proposent d'améliorer les conditions de travail (34%) ou d'augmenter les rémunérations (33%). Pour autant, 6 recruteurs sur 10 n'avaient pas achevé l'ensemble de leurs recrutements fin septembre. Par ailleurs, 4 recruteurs sur 10 déclarent avoir connu le départ prématuré d'au moins un salarié recruté, à la suite principalement de périodes d'essai non concluantes et de démissions.

Les perspectives d'embauches pour la fin d'année 2021 restent élevées, notamment dans la santé et la construction. Elles s'accompagnent d'un taux élevé de difficultés anticipées de recrutement, plus particulièrement dans l'hébergement-restauration et dans les industries agro-alimentaires, et surtout pour les ouvriers qualifiés.

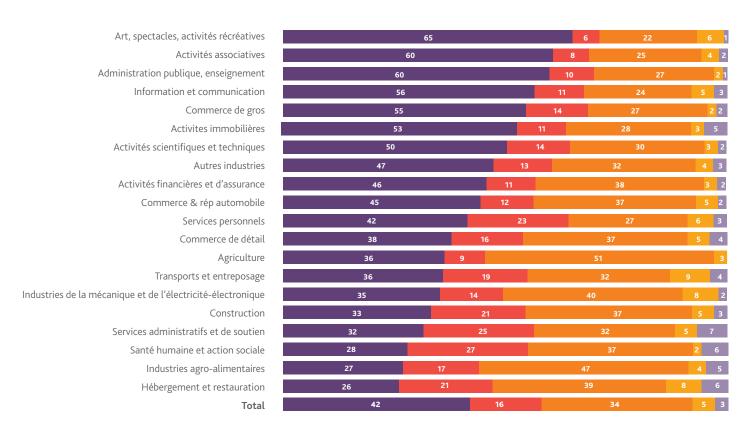
Amine Chamkhi, Frédéric Lainé, Olivier Rodriguez, Direction des Statistiques, des Etudes et de l'Evaluation

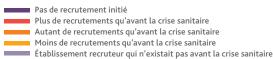
Près de 6 établissements sur 10 ont cherché à recruter entre avril et septembre 2021, et 16% ont cherché à recruter plus qu'avant la crise sanitaire

Au cours des 6 derniers mois (d'avril à septembre), 58% des établissements ont cherché à recruter [Cf. Graphique 1]¹. Parmi ceuxci, 16% ont souhaité recruter plus qu'avant la crise sanitaire, 34% autant qu'avant, 5% moins qu'avant et 3% n'existaient pas avant la crise sanitaire. Les établissements déclarant avoir cherché à recruter plus qu'avant la crise sanitaire sont plus nombreux dans la santé et l'action sociale (27%), les services administratifs et de soutien (25%), l'hébergement-restauration (21%) ou la construction (21%).

Les employeurs de la région Bretagne déclarent plus souvent avoir entrepris au moins une démarche de recrutement (68%), suivis de leurs pairs des Pays de la Loire (67%), et d'Auvergne-Rhône-Alpes (63%). *A contrario*, moins d'un employeur issu de la région Île-de-France sur deux (49%) a déclaré avoir enclenché une procédure de recrutement.

Graphique 1
LES RECRUTEMENTS INITIÉS ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE 2021 (EN %)





Lecture : dans le secteur de l'hébergement et restauration 26% des employeurs déclarent ne pas avoir cherché à recruter entre avril et septembre 2021.

Champ : établissements ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021.

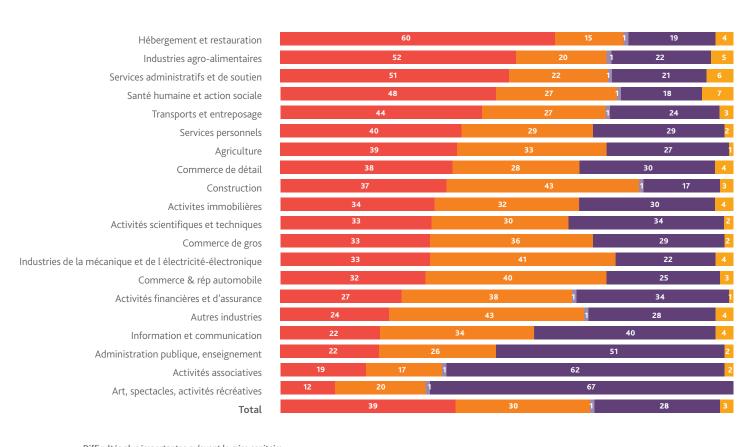
Plus de 7 établissements sur 10 ayant cherché à recruter déclarent avoir rencontré des difficultés de recrutement

Plus de 7 établissements sur 10 ayant cherché à recruter déclarent avoir rencontré des difficultés de recrutement : 39% estiment avoir rencontré des difficultés plus importantes qu'avant la crise, 30% égales à celles d'avant la crise, et 1% moins importantes qu'avant la crise [Cf. Graphique 2].

La part des établissements déclarant avoir rencontré des difficultés plus importantes qu'avant la crise sanitaire est plus élevée dans l'hébergement-restauration (60%), les industries agro-alimentaires (52%), les services administratifs et de soutien (51%) et le secteur de la santé et l'action sociale (48%).

La moitié des établissements ayant rencontré des difficultés de recrutement déclare avoir eu des difficultés à recruter des ouvriers qualifiés, 37% des ouvriers non qualifiés et 31% des techniciens, agents de maitrise, professions intermédiaires.

Graphique 2
LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENTS ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE 2021 (EN %)



Difficultés plus importantes qu'avant la crise sanitaire
Difficultés égales à celles connues avant la crise sanitaire
Difficultés moins importantes qu'avant la crise sanitaire
Pas de difficultés de recrutements
L'établissement n'existait pas avant la crise sanitaire

Lecture : dans le secteur de l'hébergement et restauration, 60% des employeurs déclarent avoir rencontré des difficultés plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

Champ: établissements ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021.

Des difficultés attribuées à un manque de candidatures et à des candidatures inadéquates

87% des établissements ayant des difficultés de recrutement l'attribuent à un manque de candidatures, et 72% estiment que les candidatures sont inadéquates [Cf. Tableau 1]. Plus d'un sur trois mentionne par ailleurs le désistement de candidats. Cette première place qu'occupent les candidatures dans les préoccupations qu'expriment les employeurs est un résultat que l'on retrouve traditionnellement dans les enquêtes sur les besoins en main d'œuvre (BMO) : ainsi, dans l'enquête complémentaire BMO 2021, la pénurie de candidats (77%) et les candidats au profil inadéquat (75%) étaient les deux motifs les plus cités par les employeurs qui anticipaient des difficultés de recrutement.

Tableau 1 LES CAUSES DÉCLARÉES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES (EN %)

Secteur	Candidatures pas assez nombreuses	Candidatures inadéquates	Désistement des candidats	Manque de temps/person- nel à consacrer au recrutement	Manque de moyens financiers	Problème d'organisation interne du recrutement
Information et communication	94	68	35	43	41	8
Services administratifs et de soutien	93	76	25	29	25	7
Transports et entreposage	92	72	24	36	27	10
Commerce de gros	90	67	38	35	29	12
Industries de la mécanique et de l'électricité-électronique	89	79	32	38	32	11
Agriculture	89	60	35	32	26	11
Administration publique, enseignement	88	76	50	37	25	11
Activités scientifiques et techniques	88	73	41	38	31	18
Activités financières et d'assurance	87	73	49	39	24	9
Commerce de détail	86	68	36	37	27	9
Activites immobilières	86	75	47	36	28	11
Activités associatives	86	76	47	36	31	10
Santé humaine et action sociale	85	73	31	44	27	14
Autres industries	85	71	29	37	28	14
Services personnels	85	78	25	43	32	15
Industries agro-alimentaires	82	57	29	33	37	18
Commerce & rép automobile	79	75	40	37	31	15
Hébergement et restauration	79	77	29	33	32	8
Art, spectacles, activités récréatives	70	82	26	45	51	25
Construction	61	74	39	30	44	10
Total	87	72	35	37	29	11

Valeurs supérieures de 20% à la moyenne

Lecture: pour 94% des employeurs du secteur de l'information communication, une des raisons des difficultés de recrutement est liée aux candidatures pas assez nombreuses.

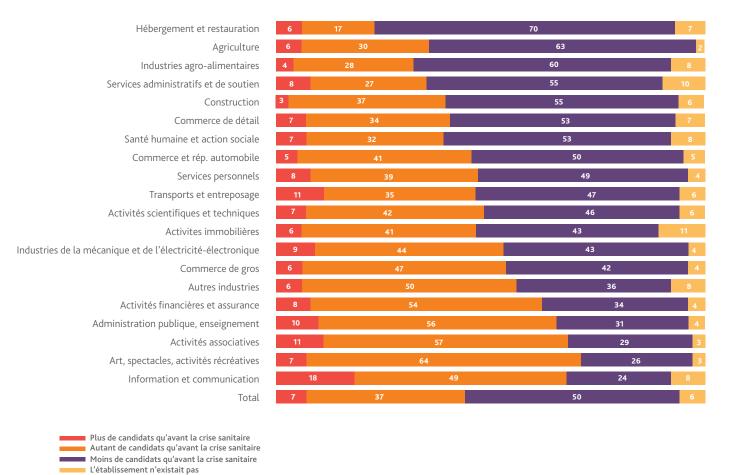
Champ: établissements ayant rencontré des difficultés de recrutement entre avril et septembre 2021.

Source: enquête Pôle emploi, septembre-octobre 2021.

Qu'ils déclarent avoir ou non rencontré des difficultés de recrutement, la moitié des établissements ayant cherché à recruter estime avoir reçu moins de candidats qu'avant la crise sanitaire [Cf. Graphique 3], ce pourcentage grimpant à 70% pour l'hébergement-restauration et à 60% pour les industries agro-alimentaires.

Graphique 3

COMPARAISON DU VOLUME DE CANDIDATURES PAR RAPPORT À LA PÉRIODE D'AVANT CRISE (EN %)



Lecture: 70% des employeurs de l'hébergement restauration estiment que le volume des candidatures a baissé par rapport à la situation d'avant la crise sanitaire.

Champ : établissements ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021.

Source : enquête Pôle emploi, septembre-octobre 2021.

Plus d'un établissement sur deux estime que le comportement des candidats a changé

Quatre établissements sur dix estiment que, suite à la crise sanitaire, les candidats sont plus exigeants par rapport aux conditions de travail (64% dans l'hébergement-restauration, [Cf. Tableau 2]), la même proportion estime que les candidats sont plus exigeants par rapport aux rémunérations proposées (ceci étant encore plus vrai dans les secteurs de l'hébergement-restauration, des services administratifs et de soutien, de la santé-action sociale, et du transport). 29% des établissements estiment que les candidats sont moins mobiles géographiquement (41% dans l'hébergement-restauration et 43% dans les services administratifs et de soutien) et 22% déclarent que les personnes travaillant habituellement dans l'entreprise ont changé de secteur d'activité ou de métier (57% dans l'hébergement-restauration).

Tableau 2
LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT DE LA PART DES CANDIDATS, SELON LES EMPLOYEURS (EN %)

Secteur	Changement de compor- tement des candidats suite à la crise sanitaire	Nature de ces changements (plusieurs réponses possibles)					
		les candidats sont plus exigeants par rapport aux conditions de travail	les candidats sont plus exigeants par rapport aux rémunérations proposées	les candidats sont moins mobiles géo- graphiquement	les personnes qui travaillent habituellement dans l'entreprise ne sont plus disponibles, elles ont changé de secteur d'activité, de métier	les candidats sont réticents à venir tra- vailler dans le secteur en rai- son des risques sanitaires	
Hébergement et restauration	78	64	51	41	57	24	
Activités immobilières	69	52	44	35	20	9	
Services administratifs et de soutien	66	55	54	43	27	18	
Santé humaine et action sociale	66	54	50	29	27	30	
Transports et entreposage	62	50	54	34	22	14	
Services personnels	61	48	41	30	22	11	
Industries agro-alimentaires	58	46	37	29	22	9	
Commerce de détail	56	44	37	33	23	14	
Commerce de gros	56	40	43	33	11	7	
Industries de la mécanique	55	35	34	27	17	9	
Art, spectacles, activités récréatives	53	31	39	24	28	17	
Activités associatives	51	32	35	26	24	19	
Activités scientifiques et techniques	49	39	38	25	13	10	
Construction	46	30	33	22	10	7	
Autres industries	44	32	32	19	6	6	
Activités financières et d'assurance	43	35	35	19	8	8	
Administration publique, enseignement	41	30	28	18	12	6	
Agriculture	41	28	20	22	15	9	
Commerce & réparation automobile	37	30	31	22	11	10	
Information et communication	33	20	24	16	13	7	
Total	55	43	39	29	22	14	

Valeurs supérieures de 20% à la moyenne

Lecture: pour 51% des employeurs de l'hébergement restauration, les candidats sont plus exigeants par rapport aux rémunérations proposées

Champ : établissements déclarant des problèmes de candidatures (insuffisantes ou inadéquates, ou désistements)

Source : enquête Pôle emploi, septembre-octobre 2021.

Près de deux employeurs sur trois déclarent avoir élargi leur recherche à des profils de candidats différents

Afin d'améliorer ses chances de recruter, un établissement sur trois ayant cherché à recruter dit avoir augmenté la rémunération proposée [Cf. Tableau 3], un tiers déclare avoir proposé de meilleures conditions de travail et près des deux tiers disent avoir élargi leurs recherches à des profils de candidats différents. Les établissements déclarant avoir eu des difficultés pour recruter ont davantage eu recours à ces différents leviers.

Les établissements de l'hébergement-restauration ont plus fortement activé les deux premiers leviers. Les secteurs du commerce-réparation automobile, des industries de la mécanique et de l'électricité-électronique et de la construction ont plus joué sur le levier de la rémunération, alors que les industries agro-alimentaires et les services administratifs et de soutien ont plus fréquemment recherché des profils différents.

55% des établissements déclarent par ailleurs avoir allongé leurs délais de recrutement, cette proportion étant plus élevée dans la santé et action sociale, l'hébergement-restauration, les industries agro-alimentaires et les industries de la mécanique et de l'électricité-électronique.

L'activation de ces différents leviers varie également selon la taille des établissements : les plus grands établissements (50 salariés et plus) déclarent plus souvent un allongement de la procédure de recrutement et/ou une augmentation de la rémunération proposée.

Tableau 3 LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE POUR AMÉLIORER LES CHANCES DE RECRUTER (EN%)

Secteur	Augmenter la rémunération proposée	Proposer de meilleures conditions de travail	Elargir vos recherches en vous intéressant à des profils de candidats différents	Allonger vos procé- dures de recrutement
Activités scientifiques et techniques	36	39	57	55
Activités associatives	20	33	41	38
Activités financières et d'assurance	27	26	64	50
Activites immobilières	30	29	66	50
Administration publique, enseignement	19	29	45	40
Agriculture	27	29	63	49
Art, spectacles, activités récréatives	16	22	38	31
Autres industries	35	27	62	62
Commerce & rép automobile	49	33	59	58
Commerce de détail	27	34	62	53
Commerce de gros	33	28	62	60
Construction	41	29	66	63
Hébergement et restauration	45	48	75	62
Industries agro-alimentaires	37	35	70	63
Industries de la mécanique et de l'électricité-électronique	44	28	67	75
Information et communication	29	49	46	45
Santé humaine et action sociale	27	32	62	61
Services administratifs et de soutien	34	36	76	59
Services personnels	28	44	61	44
Transports et entreposage	28	26	67	58
Total	33	34	63	55

Valeurs supérieures de 20% à la moyenne

Lecture : pour améliorer leurs chances de recruter, 36% des établissements du secteur des activités scientifiques et techniques ont augmenté la rémunération proposée.

Champ : établissements ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021.

Source : enquête Pôle emploi, septembre-octobre 2021.

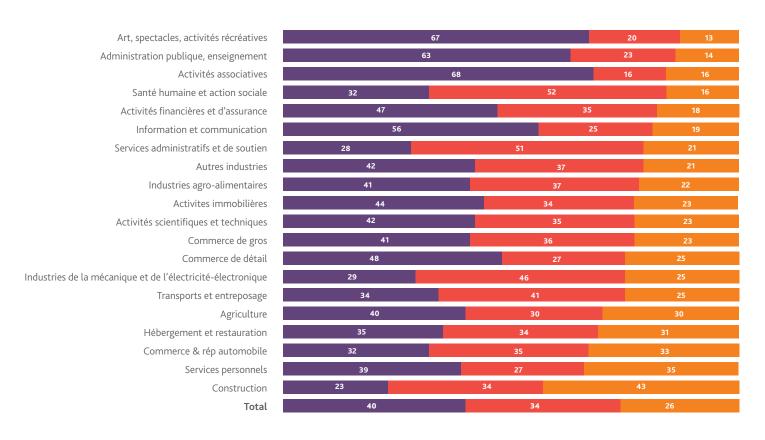
L'élargissement des recherches à des profils de candidats différents se fait d'abord en réduisant les exigences en termes d'expérience (86% des employeurs qui ont élargi leur recherche ont assoupli ce critère avec un maximum pour l'hébergementrestauration et les services administratifs et de soutien), de niveau de formation (75%) ou de spécialité de formation (70%). Un tiers des employeurs disent s'être tournés vers l'intérim.

Près de 60% des recruteurs n'ont pas achevé l'ensemble de leurs recrutements

Un quart des employeurs ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021 déclarent, fin septembre 2021, que leurs recrutements n'ont pas abouti ou sont en cours [Cf. Graphique 4], et un tiers que seule une partie d'entre eux a abouti. Plus de trois quarts des établissements n'ayant pas à date réalisé tous leurs recrutements déclarent que c'est du fait de candidatures non adéquates.

La part des établissements déclarant que tous leurs recrutements ont abouti est plus faible dans la construction, les services administratifs et de soutien, ou encore les industries de la mécanique et de l'électricité-électronique.

Graphique 4 **RÉUSSITE DES RECRUTEMENTS (EN %)**



Qui complètement Oui en partie Non, je n'ai pas réussi ou mes recrutements n'ont pas encore abouti

Lecture: 43% des employeurs de la construction ayant entrepris des recrutements en avril 2021, n'ont pas réussi ou n'ont pas encore abouti.

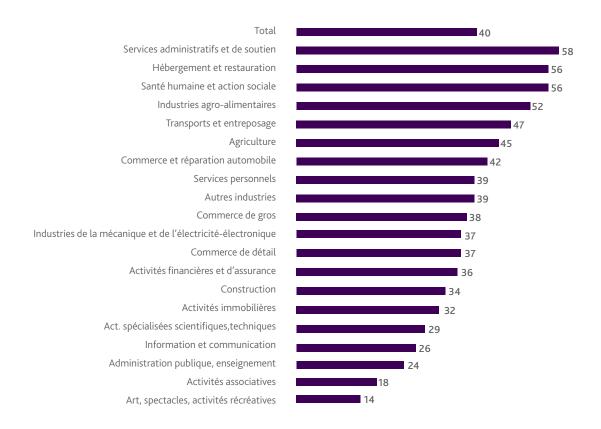
Champ: établissements ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021.

4 établissements sur 10 déclarent avoir connu le départ prématuré d'au moins un salarié

40% des établissements ayant recruté entre avril et septembre disent avoir connu un départ prématuré d'au moins un salarié, sans que l'on puisse distinguer selon que le départ est à l'initiative du salarié ou de l'employeur [cf. Graphique 5]. Les départs prématurés concernent plus fréquemment les services administratifs et de soutien (58%), l'hébergement-restauration et la santé-action sociale (56% chacun), les industries agro-alimentaires (52%) et le transport entreposage (47%).

Les périodes d'essai non concluantes (que la séparation soit à l'initiative de l'employeur ou du salarié) et les démissions sont les motifs de départs prématurés les plus fréquents, notamment dans le domaine du transport.

Graphique 5 LES DÉPARTS PRÉMATURÉS (EN %)



Lecture : 58 % des établissements des services administratifs et de soutien ayant recruté ont connu au moins un départ prématuré

Champ: ensemble des établissements ayant effectivement recruté entre avril et septembre 2021.

Les perspectives d'embauches restent élevées pour les prochains mois

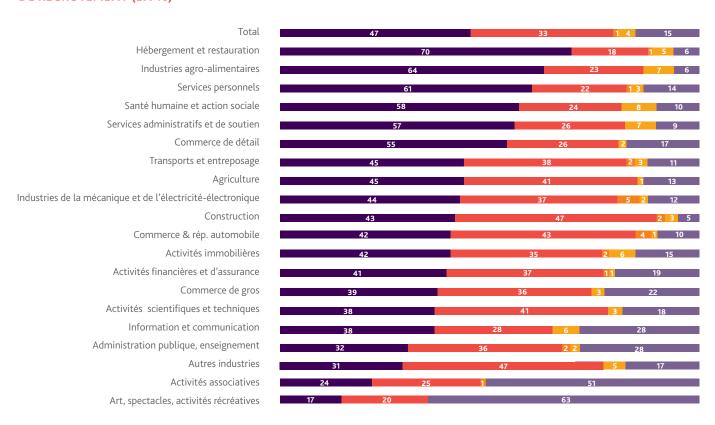
2 établissements sur 5 déclarent envisager de recruter d'ici la fin de l'année. Ce taux s'élève à 59% dans la santé et l'action sociale et 55% dans la construction. Il est en revanche proche de la moyenne dans l'hébergement-restauration (44%). Ces anticipations de recrutements se matérialisent par une forte augmentation des offres. [cf. encadré].

Les établissements des régions Guadeloupe-Martinique, Guyane, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne prévoient pour presque la moitié d'entre eux de recruter au cours du 4º trimestre 2021 (respectivement 49%, 48% et 47%) à l'inverse de la Bourgogne-Franche-Comté où ils sont seulement un tiers.

85% des établissements qui envisagent de recruter déclarent anticiper des difficultés, et 47% déclarent anticiper des difficultés plus élevées qu'avant la crise sanitaire. Ce dernier taux monte jusqu'à 70% dans l'hébergement-restauration et 64% dans les industries agro-alimentaires [cf. Graphique 6].

Presque un établissement potentiellement recruteur au 4° trimestre 2021 sur 2 estime qu'il recrutera un poste d'ouvrier qualifié et plus de 9 établissements sur 10 anticipent des difficultés à recruter sur ces postes.

Graphique 6
COMPARAISON PAR RAPPORT À LA PÉRIODE D'AVANT-CRISE DU TAUX ANTICIPÉ DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (EN %)



Plus élevées qu'avant la crise sanitaire

Au même niveau

Moins élevées qu'avant la crise sanitaire

Difficultés anticipées, l'établissement n'existait pas avant la crise sanitaire

Pas de difficultés

Lecture : parmi les établissements ayant des projets de recrutement pour le 4° trimestre 2021, 47% des employeurs anticipent des difficultés élevés de recrutement plus élevées qu'avant la crise sanitaire.

Champ: établissements ayant des projets de recrutement pour le 4e trimestre 2021.

Encadré: les évolutions récentes du volume d'offres d'emploi laissent augurer de nombreux recrutements

Au 3e trimestre 2021, 2,6 millions d'offres d'emploi ont été diffusées par Pôle emploi, soit une hausse de près de 422 000 offres par rapport au 3^e trimestre 2019 (+19,4 %).

Une partie de cette hausse (355 000) est liée au développement de nouveaux partenariats entre Pôle emploi et d'autres acteurs de l'emploi. L'autre partie (67 000) marque la reprise de l'activité économique, particulièrement marquée dans les métiers du domaine de la santé (+51,3% d'offres diffusées entre le 3e trimestre 2019 et le 3° trimestre 2021, à champ constant), du transport et de la logistique (+11,8%) et de la banque-assurance (+18,6%). Les métiers du spectacle connaissent une forte diminution du volume d'offres diffusées (-41,6%).

Domaine professionnel	Nombre d'offres diffusées au 3° trimestre 2021	Evolution sur deux ans (en %)	(hors nouveaux partenaires
Support à l'entreprise	454 360	18,7%	3,9%
Services à la personne et à la collectivité	404 820	11,9%	4,4%
Commerce, vente et grande distribution	320 570	7,6%	-5,4%
Industrie	266 780	17,5%	-6,5%-
Construction, bâtiment et travaux publics	240 480	24,9%	3,9%
Transport et logistique	237 270	38,1%	11,8%
Hôtellerie- restauration tourisme loisirs et animation	193 460	11,1%	-4,1%
Installation et maintenance	166 600	11,7%	-5,0%
Santé	164 280	74,2%	51,3%
Banque, assurance, immobilier	76 630	31,4%	18,6%
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	49 440	15,7%	1,3%
Communication, media et multimédia	19 740	9,9%	-16,0%
Spectacle	4 510	-34,4%	-41,6%
Arts et façonnage d'ouvrages d'art	3 880	25,4%	2,7%
TOTAL	2 602 800	19,4%	3,1%

Source : Pôle emploi, offres diffusées, données brutes, France entière

Sources et méthodes

Face à la dégradation du contexte économique à partir de mars 2020, puis à la forte reprise économique inégale selon les secteurs et à la nécessité d'analyser les projets de recrutement des employeurs en cours d'année 2021, une enquête sur les difficultés conjoncturelles de recrutement a été réalisée entre le 20 septembre et le 1er octobre 2021. Cette enquête consiste en un envoi par mail d'un questionnaire à environ 93 000 établissements.

L'envoi des questionnaires a été réalisé en septembre pour un retour d'environ 18 000 réponses valides. La nonréponse a été corrigée par repondération avec groupes de réponse homogènes. Un calage sur marge par taille d'établissement, secteur, région, et le fait d'être client de Pôle emploi, a été ensuite réalisé afin d'être représentatif de l'ensemble des établissements français ayant au moins salarié ou ayant émis une déclaration préalable à l'embauche en 2020.

EN SAVOIR PLUS



Gaumont, S., Lainé, F., Vroylandt, T. (2021), « Enquête Besoins en Main d'oeuvre : les employeurs prêts à embaucher en 2021 », Éclairages et Synthèses, n°67.

Vroyland T. (2020), « Projets de recrutement des employeurs : impact de la crise sanitaire », Éclairages et Synthèses, n°61.

Directeur de la publication lean BASSÈRES

Directeur de la rédaction Cyril NOUVEAU

Réalisation

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi 1 avenue du Docteur Gley 75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org









